

## Echanges de jeunes via une bourse

---

**Différents programmes permettent de recevoir une aide financière pour le réaliser. Il est aussi possible de partir dans le cadre d'un échange de jeunes [via vos propres moyens](#).**

Le Bureau International Jeunesse gère différents programmes qui peuvent soutenir, via une aide financière, des projets d'échanges de jeunes.

### Echanges de jeunes Axes Sud

Le programme Axes Sud soutient les **projets d'échange** regroupant des jeunes de Fédération Wallonie-Bruxelles et des jeunes africains autour d'un projet élaboré et réalisé en commun. Les jeunes apprennent à se connaître, à découvrir leurs similarités et leurs différences et à échanger sur des questions qui les intéressent. Le projet est construit autour d'un **thème commun** et peut déboucher sur une réalisation concrète: théâtre, vidéo, exposition, création collective... Les **participants s'impliquent activement** dans les différentes étapes du projet: préparation, réalisation et évaluation.

Ce projet peut se dérouler soit en Afrique dans un des 9 pays éligibles (Algérie, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Maroc, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal et Tunisie), soit en Fédération Wallonie-Bruxelles. Le programme s'adresse aux groupes de **minimum 4 jeunes de FWB** (maximum 10 jeunes finançables) qui ont un **groupe partenaire** clairement identifié et similaire aux leurs, dont les membres ont entre **18 et 35 ans** (possibilité pour les 16-17 ans si un accompagnement par des personnes majeures est assuré), francophones résidant, depuis minimum 2 ans, en Wallonie ou à Bruxelles. Le projet a une durée de **7 jours minimum** d'activités sur place.

### Soutiens du BIJ

- Pour les projets au Maroc, en Algérie et en Tunisie : **500 €** par personne qui se déplace avec un maximum de 5000€
- Pour les projets avec le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, la République démocratique du Congo, le Rwanda et le Sénégal : **850 €** par personne qui se déplace avec un maximum de 8.500 €
- Un soutien du BIJ peut aussi être apporté pour expliquer les critères et conditions du programme et pour relire avec le groupe le projet écrit (attention aux délais et aux dates de dépôt des dossiers).

### Comment procéder

Les projets doivent être remis au BIJ sur le formulaire à télécharger sur son site selon le calendrier en vigueur.

En savoir plus : <https://www.lebij.be/axes-sud/>

### Les possibilités du programme Erasmus+/Jeunesse en Action

## Echanges de jeunes via une bourse

---

Le programme Erasmus+ a été mis en place par la Commission européenne pour favoriser la mobilité des jeunes européens. Ce programme est géré en Fédération Wallonie-Bruxelles par le [BIJ](#) (volet Jeunesse en Action) et l'[AEF-Europe](#) (volet Éducation/Formation). Différentes actions concernent des projets impliquant des groupes de jeunes européens.

### Echanges de jeunes

L'action 1 du programme Erasmus+/Jeunesse en Action soutient notamment les [échanges de jeunes](#): projets de **groupes de jeunes entre 13 et 30 ans qui se sont rassemblés pour le projet** (quelques copains qui se mettent ensemble avec un responsable identifié) ou qui font partie d'une association encadrés par leurs animateurs. Le projet doit rassembler entre 16 et 60 participants (jeunes de Wallonie ou de Bruxelles et du/des pays européens) avec un équilibre entre le nombre de participants par pays. Les jeunes de Wallonie et de Bruxelles peuvent être soit accueillis par un groupe de jeunes d'un des pays éligibles, soit accueillir des jeunes européens dans leur région. L'échange peut être bilatéral (2 pays), trilatéral (3 pays) ou multilatéral (+ de 3 pays). Il doit durer entre 5 et 21 jours (voyage non compris). Les projets doivent être remis en ligne selon la [procédure définie](#) et selon le calendrier en vigueur.

### Initiatives jeunes transnationales

L'action 2 du programme Erasmus+/Jeunesse en Action (partenariats stratégiques) soutient des [projets d'initiatives jeunes transnationales](#). Il s'agit de projets menés directement par des jeunes de 13 à 30 ans et impliquant au moins 2 structures de jeunesse ou groupes informels de jeunes de 2 pays différents durant 6 à 36 mois. L'objectif est d'encourager l'engagement social et l'esprit d'entreprendre des jeunes, leur donner l'opportunité d'essayer des idées et de répondre aux défis ou problèmes rencontrés au sein de leur communauté

### Rencontre de jeunes et de responsables des politiques de jeunesse européens

L'action 3 du programme Erasmus+/Jeunesse en Action (soutien à la réforme des politiques) **visent à favoriser la coopération européenne dans le domaine de la jeunesse** en encourageant un dialogue structuré entre les décideurs politiques et les jeunes. Dans ce cadre, des [rencontres entre des jeunes et de responsables des politiques de jeunesse européens](#) peuvent être soutenus.

### Projets de groupes de jeunes au Québec

Le volet "Rencontres et partenariats" du programme Québec du BIJ offre aux jeunes la **possibilité d'obtenir un soutien financier pour réaliser un projet au Québec**. Trois types d'activités sont possibles:

- **Une visite d'étude** : sur un sujet spécifique avec la rencontre de divers intervenants et partenaires
- **Un projet de partenariat**: avec un ou deux partenaires privilégiés sur une thématique ou une réalisation précise
- **Un projet d'échange** : les jeunes apprennent à se connaître, à découvrir leurs

## Echanges de jeunes via une bourse

---

similarités et leurs différences et à échanger sur des questions qui les intéressent. Le projet est construit autour d'un thème commun et peut déboucher sur une réalisation concrète: théâtre, vidéo, exposition, création collective... Les participants s'impliquent activement dans les différentes étapes du projet: préparation, réalisation et évaluation.

Les partenaires au Québec peuvent donc être des personnes ressources (de tout âge), un groupe de jeune équivalent au vôtre (groupe informel, MJ...), des intervenants associatifs ou culturels, des professionnels, des représentant d'entreprise ou d'institutions...

### Objectifs

- **Rechercher des informations, rencontrer des personnes ressources** dans un domaine précis
- Développer un **partenariat** ou une **réalisation en commun**
- **Rencontrer des Québécois pour échanger** sur un thème identifié ou qui mènent une action similaire à la vôtre

Ce programme s'adresse aux groupes de jeunes de une à 10 personnes finançables, francophones résidant depuis au moins 2 ans en Wallonie ou à Bruxelles et âgés de 18 à 35 ans (possibilité pour les 16-17 ans s'ils sont encadrés par un animateur qui recevra la bourse s'il entre dans les critères du programme).

Le soutien du BIJ est une aide financière de : **800 € par participant** (de FWB) avec un maximum de 8000€ par projet, un **accompagnement au projet et une assurance** de type assistance pour la durée de votre projet

En savoir plus : <http://www.lebij.be/quebec-rencontres-et-partenariats/>

### Echanges de jeunes « Bel'J »

Bel'J a été mis en place par les Ministres de la jeunesse des 3 Communautés belges pour **permettre aux jeunes de découvrir leurs cultures respectives et d'améliorer leurs compétences linguistiques**. En Fédération Wallonie-Bruxelles, Bel'J est géré par le Bureau International Jeunesse.

Dans ce cadre, l'action [Echanges de Jeunes Bel'J](#) a été mise en place pour les associations de Fédération Wallonie-Bruxelles qui souhaitent organiser un projet réunissant les jeunes de leur association et des jeunes des autres Communautés:

- Jeunes francophones de **12 à 25 ans** résidant en Wallonie ou à Bruxelles
- Groupes de **8 à 60 participants** avec un équilibre entre les genres et les Communautés
- La priorité est donnée aux projets réunissant des jeunes des 3 Communautés

Le projet doit avoir une durée de **4 à 15 journées** effectives d'échange, successives ou

## Echanges de jeunes via une bourse

---

réparties sur une période plus longue (par exemple 2 weekends). Le BIJ peut accorder une intervention maximale de 6.500 €. Les dossiers sont à déposer **chaque 1er du mois**. Le départ effectif ne peut se faire que, au plus tôt, 6 semaines après le dépôt du dossier (à compter du 1er du mois).

En savoir plus : <http://www.lebij.be/belj-echanges-de-jeunes/>

## Appel à projets Droits de l'Homme

Dans le cadre de sa coopération avec le Conseil de l'Europe, le BIJ lance chaque année un appel à projets sur le thème de l'accès et du respect des droits sociaux et des droits de l'Homme pour tous les jeunes. Cet appel prévoit de soutenir des projets d'échanges entre minimum 2 groupes de jeunes de 15 à 30 ans qui visent à favoriser, dans une dimension internationale (un groupe de Fédération Wallonie-Bruxelles et un groupe d'un autre pays minimum), les activités créatives ou de découverte autour du thème de l'appel (mini-échanges de jeunes, visites d'un groupe à l'étranger ou accueil d'un groupe en Fédération Wallonie-Bruxelles...).

En savoir plus : cet appel est lancé via le site du BIJ rubrique "[Les offres du BIJ](#)"

mise à jour 2019